

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# LONGCHAMP GALILEO EQUITY INCOME FUND

(Compartiment de l'OPCVM « LONGCHAMP INVEST »)

Part A (ISIN FR0013187937)

Ce FCP est géré par Longchamp Asset Management

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment Longchamp GALILEO EQUITY INCOME Fund (ci-après « le COMPARTIMENT ») a pour objectif de réaliser, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EONIA capitalisé+ 1%. L'EONIA est le taux d'intérêt de référence du marché monétaire de la zone euro.

Pour réaliser cet objectif, le COMPARTIMENT investira de façon discrétionnaire, au travers de positions longues et courtes, dans un portefeuille d'options de vente ayant pour sous-jacents les principaux indices actions mondiaux.

Les indices sous-jacents retenus sont issus de marchés développés bénéficiant selon l'analyse de la société de gestion d'une liquidité élevée (Amérique du nord, Europe et Asie) et disposant, selon l'analyse de la société de gestion, d'un marché d'options actif. La sélection des sous-jacents et des options sera réalisée en fonction des niveaux de prix des instruments (dépendant de la volatilité implicite en particulier) et en fonction de signaux de marché. Le COMPARTIMENT achètera des options dont le prix d'exercice est davantage hors de la monnaie que celui des options vendues. Ce procédé a pour objectif de bénéficier d'un différentiel de prime attractif tout en conservant un potentiel de protection en cas de baisses concomitantes des marchés.

L'exposition nette attendue aux indices actions sera comprise entre 0% et 20% de l'actif net du COMPARTIMENT.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le COMPARTIMENT pourra investir ses liquidités disponibles (soit jusqu'à 100% de l'actif net) en titres monétaires et obligataires de la zone OCDE, ainsi que Hong Kong et Singapour, noté au minimum BBB- selon l'analyse de la société de gestion et jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM Monétaires. Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres et évaluer la qualité des émetteurs. Il ne recourt pas de manière exclusive et mécanique aux notations émises par les agences de notation. La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 10.

Le COMPARTIMENT pourra également recourir à des techniques de gestion efficace de portefeuille et pourra alors conclure des opérations temporaires d'échanges d'actifs et/ou de prêts d'actifs collatéralisés jusqu'à 100% de l'actif net.

Le COMPARTIMENT aura recours à des instruments dérivés traités sur des marchés organisés ou de gré à gré pour mettre en œuvre la stratégie d'investissement. Le portefeuille sera géré de façon à ce que l'exposition globale n'entraîne pas une VaR (Value-at-Risk) à 99% à 1 jour ouvré supérieure à 3% de l'actif net du COMPARTIMENT. L'exposition maximum au risque de change (résultant d'investissement dans des options, des TCN, des IMM, des obligations non libellées dans la devise de bilan du COMPARTIMENT) sera limitée à une fois l'actif net du COMPARTIMENT.

**Affectation des revenus :** Capitalisation.

**Durée de placement recommandée :** supérieure à 5 ans.

Ce COMPARTIMENT pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :**

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés tous les jours ouvrés jusqu'à 15h00 (J-1), heure de Paris à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du Travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du jour ouvré suivant (J).

Les règlements/livraisons y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative.

La valeur liquidative du COMPARTIMENT est calculée tous les jours ouvrés, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :** Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du COMPARTIMENT et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du COMPARTIMENT. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du COMPARTIMENT est susceptible d'évoluer dans le temps. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. Ce COMPARTIMENT est classé en catégorie « 4 » en raison de son profil de risque et de l'estimation de son niveau de volatilité qui pourra être compris entre 5% et 10%. Il est à noter que la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

**RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :**

**Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'utilisation des Instruments Financiers à Terme (IFT) :** Afin de réaliser son objectif de gestion, le COMPARTIMENT a recours à des IFT pouvant être affectés par différents types de risque (liquidité et volatilité en particulier). La réalisation de ces risques pourra entraîner une augmentation de la volatilité du COMPARTIMENT et une baisse de la valeur liquidative.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du COMPARTIMENT, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement.

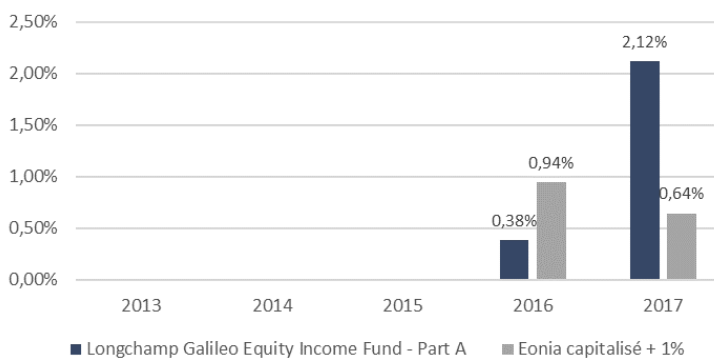
Le pourcentage indiqué est le taux maximum pouvant être appliqué au montant des souscriptions ou des rachats au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le COMPARTIMENT sur une année	
Frais courants (*)	0,59%
Frais prélevés par le COMPARTIMENT dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	10% TTC de la performance annuelle nette de frais du COMPARTIMENT au-delà de l'EONIA capitalisé + 1%, avec High Water Mark 0,13% sur le dernier exercice

(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais prélevés pour le premier exercice. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de ce COMPARTIMENT disponible sur le site internet [www.longchamp-am.com](http://www.longchamp-am.com). Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance ni les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le COMPARTIMENT lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

## PERFORMANCES PASSES



**AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.**

La performance est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indicateur tient compte de la capitalisation des intérêts.

- DATE DE CREATION DU COMPARTIMENT : 03/11/2016

- DEVISE DE LIBELLE : Euro

- CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : Néant

## INFORMATIONS PRATIQUES

**NOM DU DEPOSITAIRE : SOCIETE GENERALE**

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR LE COMPARTIMENT (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le prospectus du COMPARTIMENT et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Longchamp Asset Management - 30 rue Galilée - 75116 - Paris.

Ou par e-mail à [ir@longchamp-am.com](mailto:ir@longchamp-am.com)

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE :** Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

**LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES DE PARTS : LONGCHAMP Asset Management.**

**REGIME FISCAL :** Selon votre régime fiscal en France, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du COMPARTIMENT peuvent être soumis à taxation. Le COMPARTIMENT n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le COMPARTIMENT ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le COMPARTIMENT dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du COMPARTIMENT.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

**La responsabilité de LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du COMPARTIMENT.**

Ce COMPARTIMENT est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
LONGCHAMP Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **27/03/2018**.